

Monsieur le Préfet de la Vendée
29 Rue Delille
85922 LA ROCHE SUR YON Cedex 9

Bouin, le 10 septembre 2015

Objet: Concertation relative au projet de PPRL « Pays de Monts » : avis du Comité Régional de la Conchyliculture des Pays de la Loire

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre de la phase de concertation organisée sur le projet de PPRL du Pays de Monts, le Comité Régional de la Conchyliculture des Pays de la Loire souhaite vous faire part de plusieurs observations.

Remarques concernant la note de présentation

Page 33: Dans la présentation du territoire, le sud de la commune de Brétignolles sur Mer, bordant l'estuaire de la Gâchère n'est pas évoqué. Pourtant ce secteur abrite une activité conchylicole et le CRC souhaiterait qu'elle soit considérée.

Remarques concernant l'annexe 7 de la note de présentation, la carte des enjeux de Brétignolles sur Mer

Le CRC souhaiterait voir figurer la zone conchylicole.

Remarques concernant le Règlement

P7 et 8: Les obligations d'information des acquéreurs et des locataires, notamment celle concernant la fourniture du document d'état des risques, sont elles applicables aux transactions d'établissements conchylicoles ?



Remarques concernant l'annexe 1 du règlement (Terminologie et définition)

P2: Dans la définition des activités nécessitant la proximité de l'eau, il est précisé que sont admis dans cette catégorie « certains bâtiments d'exploitation de conchyliculture ».

Le CRC s'interroge sur cette différenciation et demande à ce que cette formulation soit remplacée par « les bâtiments d'exploitation de conchyliculture ».

Ne doutant pas que nos observations seront entendues, je vous prie d'agréer Monsieur le Préfet, mes respectueuses salutations.

Le Président
Jacques SOURBIER